



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E108191

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2027

ÉDITÉ LE

01/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2005

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 31/12/2014
50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE B 482 051 687

Siret : 482 051 687 00028

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 08815

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 149085447

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 149085447

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : TOMASELLO CHARPENTE

295 LE GRAND CHEMIN
LIEUDIT GRAND CHAMP
38140 IZEAUX

Téléphone : 06 88 74 71 05

Fax :

Portable : 06 88 74 71 05

Site Internet : <http://www.tomasello-charpente.com>

E-mail : contact@tomasello-charpente.com

Responsabilité légale :

TOMASELLO DAVID GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	23/04/2026
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	27/06/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	23/04/2026
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	05/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/06/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.